BRANCHE CAOUTCHOUC

Le 13.07.2010 – Ntre Réf. YP/VL

RÉUNION CPNE DU 8 JUILLET 2010.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE. *"C.Q.P."*

Après avoir laissé ouvrir la séance, la CGT prend la parole pour faire lecture de la lettre envoyée par notre Fédération au président du SNCP ainsi qu'au délégué général du SNCP concernant la conduite inadmissible de la directrice du département "social", Mme Bufquin Yolande qui préside la délégation patronale lors des paritaires de branche.

La CFE/CGC s'exprime sur le fait que ce qui se dit en plénière reste en plénière, aujourd'hui nous sommes en CPNE donc ça n'a pas lieu d'être ! Monsieur Loiselet, responsable de la délégation CGC, vole au secours du SNCP.

Ecœurant.

Le SNCP présente son projet d'instaurer au niveau de la branche des CQP, car pour le SNCP c'est ce qu'il y a de mieux pour reconnaître les qualifications des salariés, que ce soit pour des jeunes non diplômés ou pour des salariés ayant une expérience professionnelle non reconnue jusqu'à maintenant.

CGT "Attention, depuis quand le SNCP réfléchit pour la reconnaissance des salariés ?"

CFDT "Intervient sur le fait que pour mettre en place les CQP, il faut avoir un accord."

CGT "Partage le fait de l'obligation d'accord pour mettre les CQP en place mais demande d'ores et déjà qu'il ne soit pas un copié-collé de la loi."

SNCP "Avant de mettre un accord, il faut que nous définissions les référentiels pour établir les CQP et les CQPI prioritaires dans la branche."

CGT "Nous demandons de favoriser les CQPI car ils sont interbranches. Combien de branches ont des CQP ?"

SNCP "Aucune idée."

CGT "Combien de branches dans les CQPI ?"

SNCP "8 branches industrielles et 3 branches dans le commerce. La volonté du patronat de mettre en place ces CQP et CQPI devrait voir ces chiffres évoluer. La liste des métiers sensibles pour les CQP et CQPI a été définie par la concertation de 35 entreprises et les 4 priorités sont :

1. Conducteur de ligne.
2. Agent de fabrication.
3. Encadrement de proximité.
4. Technicien de maintenance industrielle.

CFDT "Technicien de maintenance pour un CQP alors qu'ils ont déjà des diplômes BAC + 2, 3, c'est du n'importe quoi !

CGT "Nous sommes surpris de voir autant d'enthousiasme du SNCP de mettre en place un système qui va enfin reconnaître les salariés en termes de classification, qualification et salaire. Peut-être que ce n'est pas pour ces raisons, mais seulement pour un retour sur investissement des fonds à la formation professionnelle."

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT.
263, rue de Paris - Case 429 - 93514 Montreuil cedex - Tél. 01 48 18 80 36 - Fax : 01 48 18 80 35 - boite aux lettres (email) : fnic@cgt.fr - http://www.fnic.cgt.fr.

SNCP "Non, ce n'est pas pour aller chercher des fonds, mais pour les salariés dans le cadre de la période de professionnalisation qui ont plus de 45 ans ou 20 ans d'ancienneté afin d'avoir une reconnaissance de leurs compétences."

CGT "Sanctionner par un morceau de papier est inutile, mais une reconnaissance des classifications, qualifications, salaires, oui, c'est cela la reconnaissance."

SNCP "Non, ce n'est pas seulement un morceau de papier :

1. définir les compétences.
2. évaluer les compétences.
3. formation si nécessaire."

RECONNAISSANCE SALARIALE.

CGT "Pourtant les CAP étaient bien reconnus dans la convention, et ce n'est pas pour autant que vous avez cherché à les développer, bien au contraire, très peu de salariés ont bénéficié de ce CAP avec une reconnaissance."

Pas de réponse !!!! du SNCP.

SNCP "Revient sur la différence entre les CQP et CQPI :

- Les CQP sont établis et validés par la branche. Le référentiel des compétences est défini par la branche.
- Les CQPI, la branche n'intervient pas sur le référentiel des compétences, car il est déjà validé par l'interbranche.

Pour pouvoir continuer, nous avons besoin de nous faire aider par des experts qui devront nous présenter ce référentiel de compétences pour chaque métier prioritaire. Pour avoir déjà travaillé avec le cabinet CG Conseil dans la branche du commerce de gros où nous les avons trouvé compétents sur le sujet."

CGT "Certes, nous aurons besoin d'un expert, mais pas forcement celui que vous proposez.
Aujourd'hui, nous ne validerons pas le cabinet CG Conseil, car nous devons nous renseigner sur se dernier.
Nous sommes vraiment surpris que vous vouliez aller aussi vite pour la mise en place des CQP et CQPI, donc nous demandons à nouveau de préciser la finalité de cette mise en place. Pour la CGT, la finalité de ces certificats est : reconnaissance des classifications, qualifications, et bien sûr, salaires."

SNCP "OUI, la reconnaissance des classifications et qualifications sera la dernière étape.

Voici le timing que nous vous proposons :

- **Retenir les CQP prioritaires**, *(Conducteur de ligne. Agent de fabrication. Encadrement de proximité. Technicien de maintenance industrielle.)*
- **Valider les référentiels de compétences,** *(besoin d'expert).*
- **Evaluer les compétences.**
- **Reconnaissance."**

CGT "OK, mais nous restons septiques pour l'élaboration des référentiels concernant les encadrements de proximité**,** comme nous l'avions déjà fait remarquer à la dernière réunion de l'Observatoire des métiers, mettre sur le même référentiel de compétences, chef d'atelier, contremaître, et responsable d'îlot, ne sera pas possible, car il y a trop de disparités entre ces responsabilités.

Avant de prendre les dates, que vous voulez assez nombreuses afin de pouvoir mettre en place les CQP début 2011, nous aimerions faire le point sur l'absence du syndicat FO.

Si la CGT est restée et a participé à cette réunion en l'absence d'une organisation syndicale (FO), cela est dû à la décision politique du syndicat FO, qui nous ramène à la date du 24 juin concernant l'appel intersyndical contre la réforme des retraites.

Néanmoins, pour les dates que nous avons retenues, la CGT vous demande de confirmer avec le syndicat FO avant de nous faire parvenir le calendrier de toutes les réunions jusqu'à la fin de l'année."

Dates données, mais non confirmées :

CPNE : 22 ou 23 septembre ; 4 novembre ; 9 novembre ; 8 ou 9 décembre 2010.
Les participants CGT sont : Lilian GUILLAUMIN, Patrice BOUCHART *(en cas d'indisponibilité d'Yves PEYRARD)*, Serge ALLEGRE et Christophe JANOT *(jusqu'au changement de convention collective)*.

ONEE : 9 septembre (Confirmé); 5 octobre ; 19 octobre au matin ; 24 novembre 2010.
Lilian GUILLAUMIN, Yves PEYRARD, Serge ALLEGRE et Christophe JANOT *(jusqu'au changement de convention collective, remplacé par Jacky BIGOT)*.

Plénière : 20 octobre 2010 *(salaires)*.

SPP : 28 octobre 2010.
Serge ALLEGRE et Christophe JANOT *(jusqu'au changement de convention collective)*.